

Method, le 8 octobre 2018

CONVOCATION OFFICIELLE

En application des dispositions statutaires, le Comité Central a le plaisir de convoquer les Présidents de Club pour

L'ASSEMBLEE DES PRESIDENTS DE CLUB (APC) 2018

MARDI 27 NOVEMBRE 2018

**Bâtiment du Service de l'Education Physique et du Sport
Ch. Maillefer 35, 1018 Lausanne (3^e étage)**

dès 19 :30 Contrôle du droit de participation, signature de la liste de présence et retrait du matériel de vote

à 20 :00 OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

- Ordre du jour :
- 1.- Nomination de l'organe de contrôle et des scrutateurs
 - 2.- Résultats des comptes généraux AVB saison 2017/2018
 - 3.- Résultats des comptes de la Commission des Arbitres AVB, de la Caisse de Compensation Arbitrage et de la Caisse de OT saison 2015/2016
 - 4.- Résultats des comptes de la Commission Discipline et Protêt AVB saison 2017/2018
 - 5.- Rapports des vérificateurs des comptes
 - 6.- - Votations sur les comptes 2017/2018
- Décharge aux vérificateurs et responsables concernés
 7. Présentation de BM Formation, Mme Béatrice Mack

IMPORTANT : Le droit de participation à l'APC, l'obligation d'y participer, le droit de vote et la répartition des voix sont régis par les art. 22 et 23 des Statuts Centraux AVB.

Présentation obligatoire de la licence pour la saison 2018/2019 pour tous les présidents ou remplaçants ; ces derniers devront être membres du comité du club et munis d'une **procuration écrite valablement signée**, faute de quoi le club sera considéré comme non représenté (* selon formulaire d'inscription 2018/2019).

Comité central AVB

La Secrétaire :

V. Kees

Le Président :

J. Fernandez Utgez

L'ensemble des comptes 2017/2018 parviendront aux clubs par courrier séparé

Conformément à l'article 11.3 SC, la présente convocation est adressée aux clubs par courrier postal ainsi que par courriel.